

de Québec et de Montréal, demandant que l'acte des 4e et 5e Victoria, chp. 15, qui règle les droits imposés sur les vaisseaux aux différents ports de la province, soit modifié.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Clarenceville.
Académie.
Rév. M. Townsend et autres.

L'honorable M. Bruneau a présenté une pétition du révérend M. Townsend et autres, directeurs de l'académie de Clarenceville, dans le comté de Rouville, demandant que l'on augmente l'allocation accordée à cette institution.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 7e Mars, 1848.

Les Membres assemblés ont été :

L'honorable Peter M^r Gill, Orateur.

Les honorables MM.

Les honorables MM.

Sullivan,

Moore,

Caron,

A. Dionne,

W. Morris,

Massue,

Hamilton,

De Boucherville,

Bruneau,

J. Morris,

Ferrie,

Pinhey,

Taché,

Ferrier,

Knoulton,

Matheson.

Roy,

Viger,

PRIERES.

Chemin de fer
de Niagara et
Detroit. A.
Dough et
autres.

L'honorable M. Sullivan a présenté une pétition de Alexander Dough et autres, du Canada-Ouest, demandant que le bill qui incorpore la compagnie du chemin de fer des rivières Niagara et Detroit soit remis en vigueur.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

Compagnie du
gaz de Qué-
bec. W. Walker
et autres.

L'honorable M. Caron a présenté une pétition de l'honorable William Walker et autres, de Québec, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie du gaz de

la cité de Québec ; aussi une pétition de Jean Langevin, de Montréal, demandant un acte pour pourvoir au paiement des dettes des ci-devant municipalités du Bas-Canada ; et aussi une pétition de François Normand et autres, des Trois-Rivières, demandant une rémunération pour des ouvrages et des matériaux fournis en sus de leur contrat pour la construction des ponts de St. Maurice, Ste. Anne, et Batiscan.

Dettes des
municipalités.
Jean Langevin

Ponts de St.
Maurice, Ste.
Anne et Batis-
can. F. Nor-
mand et autres.

Ordonné, quelles restent sur la table.

L'honorable M. Hamilton a présenté deux pétitions de la municipalité du district d'Ouest, demandant la modification de l'acte des écoles, et aussi demandant un acte pour faire disparaître tous doutes quant au pouvoir des shérifs de vendre les terres pour arrérages de taxes.

Municipalité
d'Ouest.
Ecoles.

Arrérages de
taxes.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Ferrie a présenté sept pétitions de la municipalité de Simcoe, demandant qu'il soit ouvert un chemin de la ville de Barrie au village Orillia, aussi demandant que le pouvoir de cotiser les différents districts soit conféré aux municipalités ; aussi demandant que le chemin de la malle depuis Barrie à Penetanguishine soit nivelé aux frais de la province, afin qu'il soit planchéié par une compagnie à fonds social qui sera formée dans ce but ; aussi demandant que les municipalités aient le pouvoir de décider les élections contestées, et que l'acte des municipalités soit modifié ; et aussi demandant qu'il soit adopté un mode différent de cotisation que celui actuellement en usage ; aussi demandant que les frais de l'administration de la justice dans le Haut-Canada, soient payés comme dans le Bas-Canada, à même le fond des revenus consolidés de la province ; et demandant qu'il soit octroyé une plus forte somme que celle actuellement accordée pour la construction de bureaux d'enregistrement et de voûtes à l'épreuve du feu, pour chacun des districts de la province.

Municipalité
de Simcoe.
Chemin de
Barrie à Orillia

Pouvoir de co-
tiser.

Chemin de
Barrie à Pene-
tanguishine.

Elections con-
testées.

Municipalités.

Cotisations.

Administra-
tion de la jus-
tice.

Bureaux d'en-
registrement.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

L'honorable M. Pinhey a présenté une pétition de Henry Hudson et autres, du township de Bristol ; et aussi une pétition de Frederick S. Neve et autres, du township de Clarendon, demandant que l'acte des écoles élémentaires soit modifié.

Ecoles. H.
Hudson et au-
tres

F. S. Neve et
autres.

Ordonné,